



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Isolement social des personnes âgées

Question écrite n° 42292

Texte de la question

M. Stéphane Buchou appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'isolement social qui touche de plus en plus de personnes âgées. 530 000 personnes âgées seraient en état de « mort sociale », selon une récente étude de l'association « Les petits frères des pauvres », c'est-à-dire sans ou quasiment sans contacts avec les différents cercles de sociabilité. C'est un chiffre en hausse depuis 2017 où ces personnes étaient 300 000, soit une augmentation de 77 %. Ce phénomène a été aggravé par la crise sanitaire qui a un impact non négligeable sur le réseau associatif, qui joue habituellement un rôle majeur dans les liens sociaux des personnes âgées. Face à cette situation inquiétante pour les aînés, il lui demande quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Buchou](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42292

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7943

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)